Le mouvement pacifiste. Organe du Bureau international de la Paix (mensuel). — Berne, in-8.

Le Droit d'auteur. Organe mensuel du Bureau international de l'Union littéraire et artistique. — Berne, in-4.

La Propriété industrielle. Organe mensuel du Bureau international de la Propriété industrielle. — Berne, in-4.

Militär-Sanitäts Verein Basel. 31. Jahresbricht, 1912. — Bâle, 1913, in-12, 34 p.

Zweigverein Glarus von Schweiz. Zentralverein vom Roten Kreuz, für 1911. — Glaris 1912, in-12, 25 p.

URUGUAY

Boletin del Ministerio de relaciones esteriores (février 1913). — Montevideo, in-8°, 170 p.

WURTEMBERG

Mitteilungen des Württembergischen Landesvereins vom Roten Kreuz (mensuel). — Stuttgard, in-4.

Agence internationale de Belgrade. — Demande de lait

(*Cent quarante-septième circulaire aux Comités Centraux*)

Genève, 3 février 1913.

MESSIEURS,

Malgré la suspension des hostilités pendant les mois de décembre 1912 et janvier 1913, notre Agence internationale de secours a continué à remplir son rôle d'intermédiaire et à faire parvenir aux destinataires les dons qui leur étaient adressés.

Par lettre du 28 janvier 1913, M. Chr. Voegeli, directeur de l'Agence, nous prie d'informer les Sociétés de la Croix-Rouge qu'un grand besoin de *lait stérilisé ou de lait en poudre* se fait sentir. M. le Dr Sondermeyer, médecin en chef de l'armée, a informé notre Agence qu'il est absolument impossible d'obtenir du lait pour les soldats malades à Andrinople et à Tchataldja, et que ceux-ci en souffrent.

Nous serions très reconnaissants aux Sociétés de la Croix-Rouge qui seraient dans l'impossibilité de faire des envois de lait condensé ou pulvérisé, en nature, de bien vouloir adresser leurs dons en argent directement à l'Agence internationale de la Croix-Rouge à Belgrade, laquelle prendra immédiatement les mesures les plus efficaces pour procurer aux blessés et aux malades le soulagement désiré.

En vue d'accélérer des secours, dont la promptitude est la condition même d'efficacité, nous vous demandons de vouloir bien répondre aussi rapidement que possible à notre appel si vous êtes en mesure de le faire. Et vous en remerciant vivement à l'avance, nous vous présentons, Messienrs, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

POUR LE COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE :

Le Président :
Gustave ADOR.

Les Vice-Présidents :
Ed. ODIER.
Camille FAVRE.

Le Secrétaire :
Ad. D'ESPINE.

Considérations pratiques sur l'organisation des secours en temps de guerre

Communication du Comité central américain

(*Cent quarante-huitième circulaire aux Comités Centraux*)

Genève, 18 février 1913.

MESSIEURS,

Un des principaux points destinés à attirer l'attention des Sociétés de la Croix-Rouge dans l'avenir paraît être l'organisation pratique des secours aux belligérants. Durant la guerre actuelle, on peut dire que la bonne volonté